

sons, et les habitans devinrent un peuple libre et indépendant, dont la constitution fut encore plus populaire que celles des autres démocraties suisses. De longues et sanglantes dissensions suivirent. En 1511 les Grisons s'emparèrent de la Valteline et des pays de Chiavenna et de Bormio, dont la possession leur fut cédée à perpétuité par les ducs de Milan, et qu'ils firent administrer par des baillis; mais en 1797 ils furent réunis à la république Cisalpine. Ils font aujourd'hui partie du royaume Lombardo-Vénitien. Depuis 1798 les Grisons ont formé un des cantons de la Suisse,

MOEURS. — CARACTÈRES. — COUTUMES.

Le peuple du canton est libre, heureux à sa manière et ignorant. On remarque de grandes variations dans sa constitution physique, suivant les différentes vallées auxquelles il appartient. A Kaszsis, à Ems, à Coire, on rencontre quelques goîtreux et des crétins.

Les Grisons sont courageux et ne redoutent point la guerre; élevés au sein d'une nature âpre et rigoureuse, ils apprennent dès leur enfance à braver les dangers. Ils ne paient point d'impôts: souverains dans leurs chaumières, législateurs dans leurs landgemeindes, électeurs de leurs magistrats, et éligibles eux-mêmes aux premiers emplois politiques, ils aiment avec passion leur patrie et révèrent leur constitution. Le bien et le mal leur sont presque également chers, s'ils leur viennent de leurs ancêtres; ils repoussent toute innovation, quelconque lors même que leur état pourrait en être amélioré.

Le défaut d'éducation les entretient dans une profonde ignorance dont les conséquences sont souvent funestes; cette ignorance a favorisé longtemps chez eux la superstition, l'esprit de parti, les dissensions civiles et les haines invétérées.

Les Grisons sont pour la plupart simples dans leurs mœurs, honnêtes, fidèles à leurs engagements, hospitaliers et modérés dans leur ambition. Ils sont tous religieux zélés, et les catholiques emploient plus d'un sixième de l'année en processions et en célébrations de fêtes sacrées.

Dans la vallée de Bergell le paysan est frugal, économe, laborieux; les femmes surtout y sont d'une activité incroyable. Tandis que les hommes s'occupent du transport des marchandises d'Italie venues par le lac de Côme, ou gardent leurs troupeaux sur les pâturages élevés, leurs compagnes labourent, moissonnent, fauchent, charrient la récolte sur leurs épaules, et ne négligent pour cela ni leurs enfans, ni l'entretien de leur ménage. En général elles sont grandes, fraîches, jolies, bien proportionnées dans leur jeunesse; mais

leurs membres perdent de bonne heure leurs gracieux contours, leurs dos se courbent sous le poids de fardeaux trop forts, leur teint se brunit et leur physionomie devient plus mâle et plus sévère. Un mouchoir blanc, un corset noir, une jupe de même couleur, bordée d'un ruban écarlate, un tablier bien foncé, des bas de laine rouge, avec des coins jaunes ou verts, voilà leur parure les jours de fête. Elle est simple, mais fort agréable. Les jeunes filles relèvent et attachent leur cheveux sur le sommet de la tête, et forment deux tresses qui s'entrelacent autour d'une grande aiguille d'argent; elles y ajoutent des espèces de nœuds ou de chiffres. Les femmes âgées ou chauves substituent à ces tresses de cheveux une toque de velours noir.

Les hommes portent une veste de drap bleu, une culotte et des bas de laine de même couleur, relevés au-dessus du genou. La conformité de leurs vêtemens et la coutume qu'ils suivent de se marier toujours dans leur vallée, leur donne à tous une ressemblance remarquable et les fait aisément distinguer des autres Grisons. Ils sont en général grands et bien faits. Leur physionomie est noble, leur regard assuré, leurs mœurs simples, et leurs manières ouvertes: ils exercent l'hospitalité avec un empressement, un plaisir et une générosité qu'on ne rencontre guère ailleurs. La coutume qu'ont les hommes de danser ensemble sans femmes, et les filles de se ranger autour de la table de la communion pour chanter en chœur des cantiques avant et après le service divin, est particulière à cette vallée solitaire.

A Pleurs, les paysans n'ont point cet air d'aïssance qu'on remarque chez la plupart des Grisons. Ils logent dans de méchantes cabanes, s'habillent d'une bure grossière et se nourrissent de pain noir, de châtaignes, de pommes de terre et de *menestre* ou soupe de riz et de choux. Leur mets de gala est la *pollenta*, qui n'est autre chose que de la farine de maïs bouillie avec de l'huile et de l'eau.

Beaucoup de familles sont réduites ici à la dernière pauvreté, luttant contre le besoin et assujéties aux travaux les plus pénibles. Néanmoins, la physionomie de ces paysans est riante et spirituelle, leur teint basané n'est point désagréable, et leur taille est généralement belle. A quinze ou seize ans, les femmes sont jolies; elles ont de l'embonpoint, des yeux noirs et vifs, et des dents d'une blancheur éblouissante.

D'antiques usages, inconnus ailleurs, ont été conservés dans divers districts du pays. Tel est celui du *pain de réconciliation*. Quand deux hommes sont irrités l'un contre l'autre, leurs amis communs tâchent à les attirer ensemble dans une même maison et à une même table; s'ils y réus-

sisent, la rancune et l'inimitié cessent aussitôt, les deux ennemis rompent le même pain et se réconcilient; les tribunaux ou des arbitres prononcent ensuite sur leurs différends.

Dans l'Engadine, lorsqu'un homme faussement accusé d'un crime a été justifié par une sentence du juge, tous les habitans du pays se réunissent pour le voir sortir de prison, et une jeune fille lui offre solennellement une rose, qu'on nomme la *rose de l'innocence*.

Ces mœurs patriarcales règnent encore dans toutes les vallées du canton. Là, on voit la jeunesse se lever respectueusement devant les cheveux blancs; là aussi on la voit écouter en silence les longs récits des vieillards sur les événemens des temps anciens.

Dans quelques unes des vallées des Grisons, les jeunes gens vont tous les soirs, ainsi que cela se pratique dans une grande partie de la Suisse, dans le Tyrol et dans l'Allemagne méridionale, visiter leurs bien-aimées. Mais ici surtout le *Kiltgang* n'a ordinairement aucune conséquence fâcheuse pour les mœurs. La jeunesse de chaque village en surveillance elle-même avec soin la pureté. Elle arrête un code sur ce sujet et nomme des juges pour le faire exécuter.

Au printemps on fait ordinairement combattre les vaches qui doivent monter sur les menus pâturages alpestres; celle qui remporte la victoire reçoit le nom de *maîtresse vache*, et marche à la tête du troupeau le front orné de fleurs et de rubans.

IDIOMES.

La moitié des habitans du canton des Grisons parle la langue romane, les deux cinquièmes la langue allemande, et un dixième l'italien. La langue romane est particulière au pays et ne se retrouve dans aucune autre contrée; elle était la langue de ces peuples fugitifs qui se retirèrent dans la Rhétie au temps des premiers rois de Rome; mais elle s'est corrompue par le mélange de plusieurs mots allemands ou italiens. Plusieurs ouvrages ont été écrits et imprimés dans cette langue. On en distingue quatre dialectes, dont les deux principaux sont le roman de l'Oberland ou de la Ligue Grise, et le roman de l'Engadine autrement appelé *Ladin*: ils diffèrent tellement l'un de l'autre, qu'on pourrait presque les considérer comme deux langues distinctes.

L'allemand est en usage dans la Ligue Grise à Obersax, Vals, Rheinvald, Thusis, Tschapina, Savien, Valendas, Versam, Tamins et Feldsperg; dans la Ligue de la maison de Dieu, à Avers, à Mutten, à Coire, dans tous les villages, et enfin

dans la Ligue des Dix Droitures, à Mayenfeld, dans le Prettigau, à Viesen et dans les vallées de Davos, de Schalfik et de Churvald.

On parle italien dans les vallées de Misocco, de Bergell et de Poschiavo; la langue romane est en usage dans le reste du canton.

BOURGS. — VILLAGES. — ETC.

COIRE. — Capitale du canton, Coire est située sur la *Plessur*, à environ une demi-lieue du Rhin, sur la rive gauche duquel on voit s'élever le *Mont-Galanda*; elle fut fondée vers le milieu du IX^e siècle, par Constance, qui la fit entourer de murs.

L'an 452, Coire était déjà le siège d'un évêque. Cette petite ville est irrégulière, mais propre. Ses rues sont étroites, tortueuses. Elle renferme plusieurs édifices remarquables, parmi lesquels on distingue le palais épiscopal où sont les portraits des divers évêques et personnages illustres dans le costume national, l'église cathédrale, bâtie au XIII^e siècle, et la bibliothèque de la ville.

« Le voyageur remarquera à Coire, dit M. le comte Th. de Walsh, dans ses excellentes *Notes sur la Suisse*, que la plupart des boutiques sont garnies de devantures en fer battu, capables de résister quelques momens aux effets d'un premier choc. Cette précaution de sûreté, qu'une triste nécessité a rendue générale, m'a représenté plus éloquemment que tous les lieux communs écrits sur la guerre, les ravages affreux auxquels ce malheureux pays a été en proie à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci. La ville a été successivement prise, reprise, perdue et reperdue par les Français et les Autrichiens, et les habitans se sont vus ruinés par le pillage ou par des réquisitions exorbitantes.

« Je me suis arrêté devant une fontaine du temps du moyen âge, et autour du bassin de laquelle est sculpté le zodiaque avec ses divers signes. Je m'imagine que les servantes et les cuisinières du XVI^e siècle, qui les premières vinrent chercher de l'eau et laver leurs légumes à cette fontaine, durent être fort épouvantées de cet étalage d'érudition qu'elles prirent sans doute pour autant de figures cabalistiques. La colonne d'où partent les tuyaux est surmontée d'une statue de guerrier, vêtu moitié à l'antique, moitié à la suisse, et qui, brandissant sa hallebarde et tenant l'épée haute, produit un effet grotesque sous le parapluie en planches qu'un soin prévoyant a élevé au-dessus de sa tête: on dirait une caricature des soldats du pape. »

Il y a à Coire un séminaire, des établissemens